

## Comité Régional Occitanie

**ARIÈGE – AUDE – AVEYRON – GARD – HAUTE-GARONNE – GERS –  
HÉRAULT – LOT – LOZÈRE –  
HAUTES-PYRÉNÉES – PYRÉNÉES-ORIENTALES – TARN – TARN et GARONNE**

### COMPTE RENDU

### 7<sup>ème</sup> CONGRES REGIONAL OCCITANIE

**Samedi 14 et dimanche 15 décembre 2024**

**A l'Hôtel Ibis Rouge**

**50 route de Saint-Martial- 82000 MONTAUBAN**



**En présence de :**

Mme Marie-Madeleine CLAMENS, *Présidente*  
Mme Annie PESQUIDOUX, *Trésorière adjointe*

CD 09 : Marie-Françoise GARCIA, Bruno PICAZO  
CD 11 : Jean-Marie CHEVASSU  
CD 12 : Véronique BORIES, Gilles ENJALBERT  
CD 30 : Colette CAILLOTO, Alain DONNADIEU  
CD 31 : Raymond LE MANACH, Francis RICARD (Président Commission Compétition)  
CD 32 : Moïse MALONNI, Claude SARRAU  
CD 34 : Francis BALESTER, Jean-Paul RIGAUD  
CD 46 : Sandrine BAGINSKI, Christian GRAMOND (Secrétaire-adjoint CRO)  
CD 48 : Jean-Marie FABIE  
CD 65 : Marie-Luce LACASSIE, Serge MARTINEZ (ETR)  
CD 66 : Aurélia MALFRAY  
CD 81 : Marc FABRE  
CD 82 : Franck CLEMENT, Henri FACCIN

Mr Jean-Jacques VIDAL (Président Commission Arbitrage)  
Mr Jean-Paul BURI (Vérificateur aux comptes)  
Mr Patrick BORIES (ETR)  
Mr Alain JUILLA (ETR)  
Mr Patrice REYNAUD (ETR)

**Absent(e)s Excusé(e)s :**

Mr Michel LEBOT Michel, Président de la F.F.P.J.P  
Mr William NAVARRO (CD11)  
Mr Bernard SALESSES (CD48)  
Mr Jean-Pierre VIRGILI (CD66)  
Mme Dalila LLORCA (CD81)  
Mr Patrick DURAND (Président Commission Discipline)  
Mr Christian RICHARD (vérificateur aux comptes)

**Absente:**

Mme Audrey HEINIGER, *Trésorière Générale*

\* \* \* \* \*

**Samedi 14 décembre 2024 - 14h**  
**7<sup>ème</sup> Congrès Régional Occitanie**

**1) Allocution de bienvenue du Président du CD82, Franck CLEMENT**

Franck remercie tous les membres présents à cette Assemblée Générale qui se déroule à Montauban qui sera la dernière pour certains, pour le travail effectué pendant 4 ans en espérant que la belle aventure du CRO perdurera.

Merci à tous et  
bons travaux.

Franck remercie la Présidente pour son grand investissement en faveur du Comité Régional Occitanie.

**2) Mot d'accueil et tour d'horizon de la Présidente, Marie-Madeleine CLAMENS**

Bienvenue ici à Montauban, siège du Comité Régional Occitanie. Je vous remercie d'être présents pour remplir une de vos obligations en qualité de membre élu au sein du CRO.

**Je vous prie d'excuser l'absence de :**

- Mr Michel LE BOT, Président de la FFPJP qui a une suspicion de COVID, afin de respecter la santé de chacun d'entre nous.
- Mme Audrey HEINIGER, Trésorière Générale du CRO. Cette absence a été annoncée ce matin par le Président du CD32

**Tous les comités étant présents ou représentés, je déclare ouvert le 7<sup>ème</sup> Congrès Régional Occitanie**

Merci Franck pour ces quelques mots d'accueil.

A mon tour, je vous souhaite à toutes et tous la bienvenue et vous remercie d'être présents aujourd'hui, pour remplir une de vos obligations en qualité de membres élus du CRO.

Avant de commencer nos travaux, je vous demanderais de respecter un moment de recueillement pour celles et ceux qui nous ont quittés, enlevés trop tôt à l'affection des leurs et à l'amitié de nous tous.

Dans ces moments-là, nous nous rappelons que nous sommes bien peu de choses.

En leur mémoire, je vous demande donc, de respecter une minute de silence.

† † † † † † † †

Tous les CD étant présents ou représentés, je déclare ouvert le 7<sup>ème</sup> Congrès Régional Occitanie.

Ce samedi 14 décembre 2024 marquera la fin du mandat commencé en 2020, et pour moi, la fin de 8 années passées au service du CRO. Je n'ai pas souhaité m'engager dans un nouveau mandat, pour des raisons personnelles mais aussi contextuelles.

Nos chemins vont donc prendre de nouvelles directions mais qui, je l'espère, aurons le même objectif, celui de servir au mieux, les intérêts collectifs et sportifs de notre Sport.

Sans plus attendre, je vais vous exposer mon tour d'horizon qui sera dédié aux moments les plus marquants à ces 8 premières années du CRO et rendre hommage à ces hommes et ces femmes qui se sont investis dès la 1<sup>ère</sup> heure pour écrire les 1ers chapitres de cette grande histoire sportive et humaine que nous allions construire, ensemble.

**Fin 2016**

Conformément à la loi portant sur la Nouvelle Organisation Territoriale de la République imposant la refonte des Ligues en Régions, les deux ligues, MP et LR sont dissoutes.

Point des licences au 12/10/2016 => LR, 28 076 licences et 549 clubs ; MP, 34 178 licences et 763 Clubs **soit** les 2 réunis, 62 254 licences et 1312 clubs.

**Tout débuta le 04 février 2017 à NARBONNE** où les 2 ex-ligues LR et MP scellent leur union pour devenir Comité Régional Occitanie dont Alain VALERO, Président CD11 prenait la gouvernance pour 4 ans.

A noter que 2016/2017, fut marquée par des conflits de personnes au sein de LR ce qui créait un climat tendu et remettait en cause les plans de gestion du CRO.

L'administration de la Région reposait alors, sur 2 C° territoriales, C° Territoriale LR dont M. Patrick VERDIER était président et C° Territoriale MP dont j'assumais la présidence ; le TG était Laurent ROUGIER, Trésorière-adjointe, Isabelle RIGAUD ; Secrétaire Général, JP RIGAUD et le secrétaire-adjoint, Marc NOGARET. Si les choses semblaient se mettre peu à peu en place, tout bascula

**4 jours avant l'AG fixée le 29 septembre 2018**

Au motif de conflits internes, Alain VALERO, annonçait sa démission, suivie par solidarité, de celles de Mrs Patrick VERDIER, Henri GARCIA, Mmes Nancy LOMBARD, Aurore GILET, toutes et tous élus à la C° Territoriale LR au sein de laquelle, seuls restaient les membres du CD30, CD48 et CD66.

L'AG programmée le 29 septembre, fut maintenue à Lézignan Corbières, M. Michel LEBOT, Vice-président de la FD en assume l'ouverture et le déroulement.

Conformément à l'article 22 des Statuts, l'AG propose et valide à l'unanimité, de confier la gestion du CRO à un des membres restant du Bureau Directeur. De fait, vice-présidente du CRO en exercice, seule « survivante » du clash du BUDIR, je me vois confier la fonction de Présidente du CRO par intérim

jusqu'aux prochaines élections, Marc NOGARET passe SG, Laurent ROUGIER est maintenu à son poste de TG.

**Trésorerie fin 2017 est très floue.** Pas assez d'éléments en ma possession pour en parler. Solde bancaire estimé à 74 248 €.

**Point des licences au 10/10/2017,** fait apparaitre 61 772 licences soit une perte de 482 licences et 1306 clubs soit une perte de 6 sociétés.

Les qualificatifs et championnats se déroulent par Commissions Territoriales.

La Commission compétition a présenté un projet sportif et des RI communs, pour les Championnats Régionaux, les CRC, leur déroulement, leur calendrier, etc. autant d'éléments qui seront la base de travail de référence pour les années à venir. Le calme semblait s'installer au sein du CRO ...

**Les 27 & 28 janvier 2019 se tient à Toulouse l'AG 2018, électorale**

Une seule liste, celle de la présidente par intérim, est validée à l'unanimité pour finir le mandat jusqu'en 2020.

**Sur le plan sportif, notre région organise 3 CDF :** Figeac (46) TSF ; à Quillan (11) DSM et TTSF ; à Montauban (82) DJP et des Champions dans toutes les catégories.

**Trésorerie,** lors de cette AG, deux disparités sont relevées :

- en MP la redevance licence senior et junior est de 3.30€ alors que LR maintient les redevances à 2€. L'uniformisation de la cotisation à 3.50€ se fera en 2019.

- en MP, les CD versent une affiliation de 610€ au CRO alors que LR n'en verse pas. En 2019, tous les CD verseront une affiliation de 700€.

Le compte de résultat présenté par L. Rougier au 31/12/2018 affiche un déficit de 9 545€ et un solde bancaire de 64 702€.

**Licences au 02/10/2018,** 61 010 licences, une perte de 762 licences ; 1 289 clubs soit 17 clubs de moins.

Bon an, mal an, notre Comité Directeur semblait retrouver un peu de sérénité pour travailler dans l'intérêt commun et dans un bon état d'esprit jusqu'à ce terrible jour du black Friday du 10 mai 2019 où je jetais le pavé dans la marre.

**Les 25 & 26 janvier 2020 se tient à NARBONNE AG 2019**

Après ma « titularisation ! », je demandais au Trésorier Général de l'époque, de me fournir les codes d'accès aux comptes bancaires du CRO dont il était seul détenteur. J'arrive à mes fins, courant du mois d'avril 2019 ... et, là, je découvre, l'existence d'un compte MP qui aurait dû être clôturé et qui est toujours mouvementé, des « va et vient » d'opérations débit/crédit non justifiés entre le CD82 et le CRO et vice-versa, et d'autres faits assez graves pour que le TG me donne sa démission le 11 mai 2019.

Pierre BALLESTER (81), assumera la fonction de TG par intérim jusqu'à la fin du mandat en cours.

Le BUDIR m'autorise à saisir la FFPJP pour un audit comptable qui aura lieu à Toulouse les 28 & 29 mai 2019.

Le bilan de cet audit relèvera pour l'essentiel :

- Pour Languedoc-Roussillon
  - L'absence de grand livre en 2017 et un déficit non justifié de 13 715,84 €
  - Des remboursements de frais non justifiés
- Pour Midi-Pyrénées
  - Un compte bancaire inconnu mais mouvementé pour un solde de 5 252,38€, non présenté à l'AG 2018.
- Pour le CRO
  - Des transferts non justifiés du CRO vers le CD 82 et inversement,
  - Des achats, affectés à tort sur le compte du CRO,
  - De nombreuses dépenses « fournitures administratives » non justifiées
  - Des paiements en doublon de frais d'arbitres, d'éducateurs voire de dirigeants

Pour repartir sur une situation saine en 2020, le BUDIR valide les consignes inscrites dans l'audit qui autorise le C.R.O à :

- Demander aux personnes concernées, les remboursements des paiements non dues (sauf présentation de justificatifs),

- Demander à la Présidente du CD82 de l'époque, Mme Carmen LAGARDE, le remboursement des sommes indument ponctionnées sur le CRO par son TG au profit CD82
- Demander aux anciens dirigeants de l'ex-Ligue LR, une explication du déficit de 13 715,84 € par la présentation du CR de l'AG de LR de 2017 et le grand livre. En vain.

Sanctionné en 1<sup>ère</sup> instance par une interdiction d'exercer la fonction de dirigeant pendant un an, pour « gestion indélicat en qualité d'ex-trésorier du Comité Régional Occitanie », le TG incriminé fait appel de sa sanction devant la C° de discipline Nationale. La sanction étant maintenue, il fait appel devant le tribunal administratif qui le débouterait de sa demande.

La mise à jour de ces agissements a permis de stopper l'hémorragie financière dont était victime notre CR et de récupérer environ 13 000 €.

**Dans la saison**, nous enregistrons encore des démissions pour des raisons internes à leur CD, dont celles de Mme VIERNE Roselyne et M Gilbert VIERNE, Président du GARD remplacés par A. DONNADIEU et A. PONGE puis la démission de P. VERDIER président du CD48 remplacé par Jean-Marie FABIE.

- ✓ Sur le plan sportif : 1 seul CDF à Saverdun (09) TSF et toujours des champions.

Le compte de résultat au **31/12/2019** présenté par P. BALLESTER, montre un bénéfice de 53 504€ incluant un résultat exceptionnel de 6 850€, un solde bancaire de 118 273€.

Licences au **03/10/2019**, 60 313 licences soit 697 licences en moins ; 1 280 clubs soit 9 clubs en moins

### **AG 2020, année blanche !**

Nos projets sportifs ou administratifs ont été balayés un beau matin du mois de mars 2020 par ce que nous appelions alors, « épidémie » et qui rapidement enflait au point de devenir une « pandémie mondiale » le Covid 19. Une année blanche, au cours de laquelle presque tous les CDF sont annulés.

Vos AG départementales électives sont reportées, celle du CRO aussi. Initialement prévue les 12 & 13 décembre 2020 en présentiel, elle est reportée au 13 mars 2021 en visioconférence. La liste présentée reçoit vos suffrages à l'unanimité et je repars pour 4 ans.

**En septembre 2020**, à RIVESALTES Patrice RODRIGUEZ de la DTN, présente le projet associatif et sportif Fédéral et le CODIR vote à la majorité la procédure d'embauche d'un CTFR.

Le compte de résultat présenté par Pierre BALLESTER, affiche des recettes pour 205 517€ ; des dépenses, à hauteur de 30 707€ soit un bénéfice exceptionnel de 174 810€ du fait de l'absence des principales charges. Solde bancaire de 292 317 €.

Licences au **08/10/2020**, 56 045 licences soit - 4 268 licences et 1265 clubs soit 15 clubs en moins.

### **AG 2021, les 22 & 23 janvier 2022 à CASTRES (81)**

Une saison 2021 qui marquera un très lent retour à une vie à l'air libre : bien que tous les championnats de Région soient annulés pour la seconde année consécutive, les CRC reprennent, CDF Triplettes et DM sont maintenus. Sur le plan administratif, on pratique toujours les visioconférences et le télétravail. Notre organigramme connaît de nouveaux changements.

Le 22 janvier 2022, signature du contrat de travail de la CTFR, Margot BLANCHARD, contrat qui prendra effet au 1/02/22 auquel elle mettra fin, le 22/07/2024.

**Trois CDF** sont organisés en Occitanie : à MONTAUBAN (Doublette Mixte), à CABESTANY (Triplette Provençal) et à PALAVAS LES FLOTS (Triplette Féminin). Quatre titres de Champion de France et 2 titres de vice-champion.

Trésorerie : en 2021, il n'y a pas eu d'appel affiliations des CD.

Recettes, 172 268€ ; dépenses, 167 357€ soit un bénéfice de 4 911€. Solde bancaire de 295 367 €.

Licences au **08/10/2021**, 45 426 licences soit - 10 616 licences et 1227 clubs soit une perte de 38 clubs.

**Les 28 & 29 janvier 2023 se tient à UZES (30) l'AG 2022.** L'ambiance s'assainit peu à peu mais reste fragile. Le sport reprend ses droits et nos joueurs retrouvent le chemin des Championnats départementaux, Régionaux, France et autres compétitions.

4 CDF en Occitanie, CD09, Ax les termes et Lavelanet, CD 11, à Carcassonne, CD 66 à Perpignan.

Fait exceptionnel voir rarissime, pour la 3<sup>ème</sup> année consécutive, Mrs Thierry et Patrick PEDRAGOSA, et Cédric CAZORLA sont Champions de France TJP.

Trésorerie : Annie PESQUIDOUX, (CD32) est cooptée par l'AG pour aider Audrey HENIGER à la saisie et aux suivis des pièces comptables.

Le compte de résultat s'articule autour de 240 543€ de recettes, 285 712€ de dépenses, soit un déficit de 45 148€. Un solde bancaire de 229 102€.

Licences au **31/10/2022**, le CRO totalisait 52 508 licences soit + 7 082 et 1235 clubs soit 8 clubs de plus.

### **Les 27 & 28 janvier 2024 se tient à SAINT-CHELY (48), l'AG 2023**

Nos Statuts et RI sont revus pour la mise en conformité avec les Règlements Fédéraux concernant principalement AG et CODIR. Ces mêmes Statuts et RI validés en janvier, feront l'objet d'une nouvelle modification lors d'une AG Extraordinaire le 28 septembre 2024.

Notre région accueille 3 CDF à PERPIGNAN (TSM & TSF) ; à BALMA (TJP).

Le Comité Régional enregistre 2 titres de Champions France tir de précision et 4 titres vice- Champions France. Un CD le titre de Champion de France et 3 autres CD celui de vice-champions de France.

Licences au **03/11/2023**, le CRO totalisait 56 331 licences soit 3 823 de + qu'en 2022 et 1236 clubs soit 1 club de plus.

Comme vous pouvez le voir sur le tableau récapitulatif, il nous aura fallu, 2 saisons, 2022 et 2023 avant de retrouver les 10 000 licences perdues en 2021 à cause de la crise sanitaire.

Gageons que l'avenir confirme cette progression et permettra pourquoi pas, de dépasser le cap de 60 000.

Le compte de résultat présenté par Audrey HEINIGER fait apparaître des recettes, 293 547€ ; dépenses, 317 704€ soit un déficit de 24 157€. Solde bancaire 220 044€.

### **Et nous voilà arrivés à l'AG 2024 que nous détaillerons dans quelques minutes**

J'ai voulu retracer les grands moments de ces 8 premières années de vie commune, pour que vous n'oubliez jamais d'où nous venons et combien, il a fallu du temps, du travail, de la concertation pour arriver à ce que nous sommes aujourd'hui.

Je salue publiquement, l'investissement de tous les acteurs, nos secrétaires administratives, tous les dirigeants et bénévoles de Clubs, de CD, du CR, les responsables et membres de Commissions, Discipline, Sportive, Jeunes, Finances, les arbitres, les initiateurs, BF1. BF2, dévoués auprès de nos jeunes et toutes ces personnes qui avant nous, au sein de leur ligue LR et MP ont travaillé pour nous transmettre les fondations de ce Comité Régional.

Au cours de mes précédentes interventions, j'ai rendu hommage à ces hommes et ces femmes qui se sont investis, à hauteur de leur compétence, de leur disponibilité pour mener à bien leur engagement. Je ne les citerais pas individuellement, de peur de froisser ceux que j'oublierais mais je tiens à les assurer de ma profonde gratitude.

Je remercie celles et ceux qui au sein de vos Clubs ou de vos CD m'ont témoigné dernièrement, par téléphone ou mail, leur amitié ou reconnaissance.

Arrivée aux termes de mon intervention, je tiens à vous assurer que j'ai pris beaucoup de plaisir à travailler pour notre Comité Régional. Mais cette année 2024 a été particulièrement éprouvante et fut pour moi, un véritable combat, semé de nombreuses et nouvelles embûches auxquelles je n'étais pas préparée et qui ont fortement affecté mon enthousiasme à servir notre cause. Je suis à bout de souffle, usée par trop de critiques et par manque d'implication de certains élus au sein du CR aux fonctions qu'ils occupaient.

J'accepte la critique quand elle est constructive et quand son auteur a l'honnêteté de faire son auto-critique. J'aime à citer Raymond DEVOS qui disait : « *Je connais un critique qui est en même temps auteur... ce qui le met en tant qu'auteur dans une situation critique !* »

Quoiqu'il en soit, je souhaite à la nouvelle équipe, bonne chance et bon courage et vous souhaite à toutes et tous ainsi qu'à vos proches, de bonnes fêtes de Noël et de fin d'année.

### **3) Approbation du PV du Congrès Régional des 27 & 28 janvier 2024 à SAINT CHELY D'APCHER**

Le compte rendu de l'Assemblée Générale 2023 ne soulevant aucune remarque est validé à l'unanimité.

### **4) Rapport d'activités de la saison 2024, par Christian GRAMOND**

**Cf annexe 1**

**Mis au vote, le rapport d'activités est validé à l'unanimité.**

### **5) Compte-rendu sportif de la saison 2024, par Christian GRAMOND**

**Cf annexe 2 Résultats sportifs**

Bilan très positif avec **5 titres de champions de France**

4 équipes ont échoué en finale

6 équipes ont atteint les 1/2 finales

13 équipes ont échoué en 1/4 de finale

Le **CD32** a remporté 3 titres et obtenu une place de finaliste

Le **CD 09** a remporté 1 titre, a joué une 1/2 finale et un 1/4 de finale

Le **CD 66** a remporté 1 titre et a atteint un 1/4 de finale

Le **CD 46** et le **CD 82** ont joué une finale, atteint une 1/2 finale et un 1/4 de finale

Le **CD48** a atteint une finale

Une 1/2 finale et deux 1/4 de finales pour le **CD30**

Une 1/2 finale et un quart de finale pour le **CD11** et le **CD34**

Le **CD31** a atteint 3 fois les 1/4 de finales

Le **CD12** et le **CD 65** ont joué un 1/4 de finale

Outre ces très belles performances, nous ne pouvons que nous féliciter des résultats obtenus au niveau international par des joueurs de notre région.

Un grand bravo à l'Aveyronnaise **Aurélie Bories** qui s'est illustrée en remportant 2 titres Européens en individuel et doublette féminin.

Une fois de plus l'Aveyron est mis en exergue avec **Lou Labarthe** qui a remporté la bannière étoilée en catégorie junior féminin ainsi que le Gersois **David Charpentier** au tir de précision junior.

Nous pourrions faire la fine bouche mais il ne faut pas occulter la belle médaille de Bronze des juniors Français ou évoluaient l'Aveyronnais **Mathis Merlin** et le Gersois **David Charpentier**.

Nous ne pouvons que féliciter tous ces sportifs qui ont fait brillé de mille feux notre région.

#### **Concours régionaux :**

Les 46 concours régionaux notifiés au calendrier ont connu des participations diverses.

Il est à déplorer que certains comptes-rendus étaient très succincts ou bien ne nous sont pas parvenus, cela n'est pas tolérable.

#### **En ce qui concerne les concours nationaux :**

Dans notre région, 35 concours nationaux ont été organisés sur 20 sites.

3 nationaux vétérans, 4 concours mixtes, 5 nationaux jeunes avec une épreuve pour les 3 catégories, 11 concours féminins, 12 concours seniors.

D'une manière générale, ces concours ont connu une bonne fréquentation.

Toutefois, je tiens à tirer la sonnette d'alarme concernant la difficulté de trouver des délégués pour ces épreuves.

Je ne ferai pas état de nos compétitions par équipes, Francis va vous dévoiler tout à l'heure tous son fonctionnement et les résultats de ces belles épreuves qui ont rassemblé 184 équipes réparties sur 5 championnats.

Il en est de même pour le compétitions jeunes, je laisse le soin à l'un des membres de la commission jeune et technique de réaliser ce compte-rendu tout comme aux différents responsables des commissions qui vont faire le bilan de la saison écoulée.

Merci à tous pour votre investissement tout le long de l'année.

#### **6) Présentation du bilan financier 2024 réalisé par Annie PESQUIDOUX du fait de l'absence d'Audrey HEINIGER**

Après un mot d'introduction de Marie-Madeleine Clamens, Présidente, la parole est donnée à Annie Pesquidoux, Trésorière adjointe.

Annie explique avoir fait de son mieux pour ce bilan et se prête aux questions et explications.

**Précision** concernant le championnat des clubs. Les défraiements des 2 épreuves qui ont été jouées le week-end dernier après la clôture des comptes du 15 novembre n'ont pas été enregistrés dans le bilan financier **réalisé** qui est présenté.

Ils représentent un montant de 17 677,83€ ce qui ramène l'exercice bénéficiaire à un solde de 55 761.38€ qui n'est pas mentionné sur le bilan.

Tour de table :

Jean-Marie CHEVASSU en ce qui concerne les aides aux championnats régionaux « aide aux CD organisateurs » pour le championnat qui s'est déroulé à Armissan, il est noté un réalisé de 3000 € alors que le CD11 a touché 1400 € d'aide (soit 350 € par épreuves).

*Réponse : à ces 1400 € de subventions au CD doivent être ajoutés pour un montant global, les frais de représentation de la Présidente, les frais d'arbitrage de l'arbitre principal désigné par le CRO, les frais de délégation, plus les frais d'hôtellerie, restauration et déplacements ce qui explique cette différence.*

Alain DONNADIEU : après le déficit de l'année dernière, comment peut-on expliquer un bilan excédentaire cette saison de 54 000 € alors que la saison dernière on était en déficit de 25 000 € ? Le départ de la CTFR en cours d'année rentrant sûrement en compte.

*Réponse : La saison n'étant pas encore achevée, il faudrait ajouter le remboursement de la FFPJP des sélections mais il faudra soustraire les charges de l'AG, les remboursements des équipes en finales des CRC qui ne rentrent pas dans le bilan. De ce fait l'excédent sera plus faible.*

*Par contre ont été ajoutés les frais constatés par anticipation.*

Francis RICARD : constatation que la date de l'exercice comptable était arrêtée au 15 novembre comme le stipulent les statuts. La clôture des comptes devrait être arrêtée en fin de mois.

Il faudra modifier la date de clôture des comptes au 31 octobre.

*Réponse : il faudra modifier les statuts lors d'une future AG extraordinaire pour modifier l'arrêt des comptes au 31 octobre.*

Raymond LE MANACH : tous les frais de l'AG de ce week-end sont-ils impactés sur le bilan 2025 ?

*Réponse : Oui*

Christian GRAMOND : il est curieux qu'entre le prévisionnel annuel et le réalisé pour les charges salariales de la CTFR il y ait si peu d'écart alors qu'elle n'a travaillé que 7 mois.

*Réponse : le prévisionnel annoncé n'avait pas tout pris en compte mais le chiffre du réalisé est réel.*

Jean-Marie FABIE : qu'elle aurait été la charge supplémentaire à retirer de l'excédent si la CTFR était restée en poste ?

*Réponse : vu qu'elle a travaillé 7 mois, il suffirait de faire une règle de 3 de son temps de travail.*

### **Problèmes concernant le chéquier que possédait la Trésorière générale.**

Lors de la réunion avec les vérificateurs aux comptes le 19/11/24, Mme HEINIGER a remis son chéquier à la Présidente qui s'est rendu compte que des chèques manquaient et leurs souches non renseignées. Après contrôle de la Présidente avec le conseiller de la banque, certaines écritures ont été retrouvées pour des dépenses réelles, seuls cinq ou six chèques restent non renseignés mais selon l'explication de Mme HEINIGER ils auraient été déchirés par elle-même.

Question : est-ce qu'il y a eu opposition sur ces chèques ? *Non*

### **Rapport des vérificateurs aux comptes**

Jean-Paul BURI, vérificateur aux comptes présent relève des anomalies et incohérences répertoriées lors du contrôle des comptes clos le 15 novembre 2024, effectué le mardi 19 novembre 2024 au siège du CRO Boulevard Chantilly à Montauban par lui-même et Christian Richard.

### **Les vérificateurs aux comptes et l'assemblée générale ne valident pas les comptes et le bilan présenté par la Trésorière adjointe.**

Ce bilan correspond sensiblement aux chiffres même s'il y a quelques discordances mais cet exercice comptable n'est pas issu du logiciel de comptabilité EBP, la trésorière ne l'ayant pas utilisé. Cette lacune a été découverte seulement le 19 novembre.

A l'initiative de M. Francis RICARD, il est proposé de reprendre tous les tableaux pour pointage et contrôle afin de contrôler la véracité des comptes présentés et y revenir le lendemain.

Ce travail a été effectué après le dîner et jusqu'à 2h du matin, par la Présidente, Mmes Annie PESQUIDOUX, Marie-Françoise GARCIA, élue CRO du CD09, Mrs. Luidgi CARO du CD34 (tous deux comptables en activité professionnelle) Mrs Francis RICARD et Jean-Paul BURI. Pour en arriver à certifier la justesse des recettes, des dépenses et des soldes bancaires qui y sont portés. La constatation de M. BURI pourrait trouver son origine dans la reprise des capitaux propres 2024 qui eux n'ont pas fait l'objet, en son temps, de contrôles plus pointus des vérificateurs aux comptes auprès de la Trésorière Générale.

7) **Compte-rendu commission des jeunes (ETR), réalisé par Serge MARTINEZ**

**Cf annexe 3**

8) **Compte-rendu commission arbitrage, réalisé par Jean-Jacques VIDAL**

**Cf annexe 4**

9) **Compte-rendu commission compétition, réalisé par Francis RICARD**

**Cf annexe 5**

Patrick Durand Président de la commission de discipline étant absent, il n'y a pas de rapport.

## **Reprise de l'assemblée générale dimanche 15 décembre validation des comptes.**

10) **Retour sur le bilan financier 2024**

Le dimanche 15 décembre au matin, l'état des comptes détaillé 2024 et le bilan annuel sont présentés.

**Voir tableau bilan détaillé en Annexe 6**

**Voir bilan exercice comptable 2024 en Annexe 7**

En annexe, le rapport des vérificateurs aux comptes, validant le bilan 2024

**Cf annexe 8**

**Mis au vote, le bilan financier présenté est validé à l'unanimité.**

11) **Présentation Budget prévisionnel**

**Cf annexe 9**

**Mis au vote, le budget prévisionnel présenté est validé à l'unanimité.**

12) **Elections CRO 2025-2028**

- Présentation des (deux) membres élu-e-s (au sein des CD) composant cette AG
- Présentation de la liste des candidats au Comité Directeur de la liste Francis RICARD
- Intervention de la Commission de surveillance des élections
  - Compte rendu de la vérification de la liste
  - Elections du Comité Directeur du C.R.O pour le mandat 2025/2028
  - Vote
  - Proclamation des résultats

**Cf Annexe 10.1 et 10.2**

Il est 10h quand le 7<sup>ème</sup> Congrès Régional du CRO s'achève avec les remerciements de Marie-Madeleine Clamens qui laisse sa place à la nouvelle équipe en leur souhaitant un bon mandat.

La Présidente  
Marie-Madeleine CLAMENS



Le secrétaire adjoint,  
Christian GRAMOND

